



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 7 avril 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

Etait également présent : Pierre NOUALHAGUET

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Beaurieux (02)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

Néant

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Projet d'aménagement de deux ouvrages écrêteurs de crue sur la Verse (60)

### **Autres dossiers soumis à délibération**

#### Décisions d'avis tacite

Dans l'état des informations fournies par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour :

- le projet de valorisation agricole (Plan d'épandage) du Fertimalt de la brasserie Goudale à Arques (62) sur 18 communes, soumis à évaluation environnementale ;
- le projet d'extension de l'imprimerie Mordacq à Aire sur la Lys (62), soumis à évaluation environnementale.

### **Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE